

cette division a augmenté depuis quelques années et que les sociétés d'éleveurs du Canada ont aujourd'hui de la difficulté à se maintenir; quelques-unes même ont été forcées d'augmenter leurs droits d'enregistrement à la suite des obligations plus onéreuses qu'elles ont dû assumer. Je crois qu'elles sont au nombre de vingt-six, et je vais les énumérer selon leur désignation:

Canadian Aberdeen Angus Association, Canadian Ayrshires Breeders' Association, Can. Belgian Draft Horse Breeders' Ass'n, Canadian Brown Swiss Association, Clydesdale Horse Association of Canada, French Canadian Cattle Breeders' Ass'n, Can. French Coach Breeders' Association, French Canadian Horse Breeders' Ass'n, North American Galloway Association, Canadian Goat Society, Canadian Guernsey Breeders' Association, Canadian Hackney Horse Society, Canadian Hereford Breeders' Association, Canadian Jersey Cattle Club, Canadian Kennel Club, Canadian Percheron Horse Breeders' Ass'n, Canadian Pony Society, Canadian Red Polled Association, Canadian Sheep Breeders' Association, Canadian Shire Horse Association, Dominion Shorthorn Breeders' Association, Canadian Silver Fox Breeders' Association, Canadian Standard Bred Horse Society, Canadian Suffolk Horse Society, Canadian Swine Breeders' Association, Canadian Thoroughbred Horse Society.

La Chambre conviendra avec moi de l'importance d'enregistrer la généalogie des pur sang élevés au pays. Je crois que les cultivateurs du Canada ont plus intérêt à élever de bons animaux que des sujets de qualité inférieure, et je ne connais rien qui soit plus propice à encourager l'industrie de l'élevage chez nous que d'aider ces sociétés.

Comme je l'ai fait remarquer, la subvention a été, durant plusieurs années, de \$20,000 annuellement et si je ne me trompe, les associations ont, depuis quelque temps, demandé une augmentation. A ce sujet, je ferai observer que l'argent reçu par elles en droits, et pour l'enregistrement des généalogies de même que pour leur transfert, a été, en 1917, de \$111,000 environ; en 1918, de \$123,000; en 1919, de \$147,000; en 1920, de \$155,000; en 1921, de \$171,689. L'augmentation, durant ces cinq ans, a été de \$60,615 pour les droits qu'elles ont perçus, ce qui indique que leur travail a prospéré rapidement. Je pense que les agriculteurs du pays sont plus intéressés à améliorer les diverses races de leurs animaux et à enregistrer la qualité de leurs bêtes. Le département a cherché, durant plusieurs années, à les aider et les associations d'éleveurs qui demandent un secours plus considérable ont toutes mes sympathies. Ce crédit d'un million est le même qui a été inscrit au budget depuis plusieurs années. On se plaint souvent que les subventions accor-

dées aux fins agricoles ne sont pas aussi importantes qu'elles devraient l'être et c'est là un point qui mérite la considération favorable du ministre et de l'exécutif. Je pense qu'il faudrait augmenter la subvention des associations nationales des éleveurs parce qu'elles ont été obligées de payer des salaires beaucoup plus élevés. Si je comprends bien, les salaires payés par les directeurs de la généalogie des animaux se sont montés, annuellement, à \$50,000 environ, et la somme de \$20,000 destinée à leur aider me semble assez minime. Je prierais le ministre d'étudier les requêtes adressées par les directeurs de la généalogie des animaux et les associations d'éleveurs qui désirent une contribution plus généreuse à leurs dépenses. On ne devrait pas forcer ces associations à augmenter leurs droits d'enregistrement, comme les directeurs l'ont fait depuis quelques années. Dans certains cas, ces droits ont doublé depuis un an ou deux à la suite de plus grandes dépenses, ce qui n'est pas de nature à maintenir la qualité des animaux, parce que, en plusieurs circonstances, je crois que ces animaux ne sont pas enregistrés si les droits sont trop élevés.

L'hon. M. MOTHERWELL: J'abonde dans le sens de l'honorable député. Je ne suis pas au courant des détails de l'assistance qui a été donnée dans le passé, mais j'ai devant moi un sommaire précis de ce que nous accordons maintenant. Je ferai remarquer que ce service n'est pas seulement important pour le maintien de l'enregistrement et de la généalogie des animaux mais aussi parce qu'il s'occupe de nouveaux travaux. Sa tâche s'étend sans cesse à de nouvelles entreprises dont il ne s'occupait pas dans le passé, et je n'ai aucun doute qu'avec le temps son travail ne fera qu'augmenter.

Octroi au registre du bétail sur pied	\$ 20,000 00
Impressions	5,944 26
Papeterie	500 00
Salaires des employés de la division du bétail vivant....	5,840 00
Transport	120 00
Loyer	6,249 00
Taxes	1,359 75
Eclairage	239 23
Force	196 00
Eau	100 63
Service d'ascenseur	1,260 00
Franchise de port, estimée à ..	12,000 00

Total.....\$ 53,808 87

En plus de ce qu'ils ont reçu l'an dernier on leur a donné une certaine aide pour les impressions et aussi plus de logement pour les bureaux. Je ne pense pas qu'il y